



# GIEA et RESAGRI



## Les enjeux de l'EDI dans la sphère agricole et agroalimentaire

## *L'enjeu: la compétitivité des entreprises du secteur agricole et agroalimentaire français*

- L'exploitation agricole devenue l'entreprise agricole (LOA)
- L'apport des « TIC » dans les petites entreprises « formidable accélérateur de développement »
- Du fait de la petite taille de l'entreprise la concrétisation est lente
- En milieu rural la capacité des réseaux d'accès est encore souvent insuffisante
- Les pouvoirs publics par le déploiement de l'administration électronique contribuent fortement à l'évolution (exemple TéléPAC)

## **Les flux de données et l'entreprise agricole: les échanges B2B en forte croissance**

- **Recours accru à l'externalisation**
  - Entreprise agricole: déjà 25% de l'activité
  - IAA: l'activité PAI représente
    - 33,5% de la production totale
    - 32,8% du chiffre d'affaires

*... sur un échantillon de 98 sociétés. (source RIA- ICAAL mars 2005)*
- **La place de la logistique**
- **La mondialisation**
- **La sécurité alimentaire:**
  - information de la chaîne alimentaire (cf. règlement 178/2002 obligation de résultats pour les entreprises)
  - Échange entre les laboratoires
  - Succession des crises: ESB, influenza aviaire, FCO, etc.

## *Une organisation à faire partager par les différents acteurs*



- D'abord une affaire de professionnels
- Dans laquelle l'administration est également acteur: exemple: format d'échange des téléservices
- Une démarche de normalisation
- Une dimension européenne et mondiale
  - CEN
  - UNCEFACT
  - ISO
- Agro-EDI et le format agro-xml

## *La démarche GIEA: un point de départ le projet RESAGRI: de la pédagogie dans le mouvement*



- GIEA (gestion des informations et exploitation agricole)
  - volet sémantique normalisée (cf. travail Cemagref)
  - animateur: MAP
- RESAGRI
  - schémas d'échanges de données
  - animateur: Agro EDI
- EDI forêts, EDI volaille, EDI pêche,
- travail sur le « bus agricole » = les EDI en mobilité

## *L'Etat également dans un rôle de régulateur*

- Le contrôle des flux peut être source de recette (250 000 télé-déclarations surface par an, 18 millions de bovins, etc.)
- Le contrôle des flux peut être source d'information commerciale
- Le contrôle des flux peut être source de pouvoir
- => l'intérêt pour des acteurs de se positionner comme incontournables et d'essayer de créer une situation de monopole sur le sujet
  
- L'Etat doit ainsi s'assurer que les conditions de la sensibilisation et de l'information ne sont pas déviées vers des intérêts économiques particuliers
- Cette approche de « régulateur » peut être celle d'un arbitre mais c'est surtout celle d'un pédagogue et d'un médiateur.



- Un ensemble qui trouve sa cohérence en avançant dans l'action
- Une présence internationale à mieux organiser
- Les attentes du marché en matière de traçabilité et la tension sur l'offre de produits accroîtront rapidement les exigences et donc le besoin d'organisation des professionnels y compris dans leur relation avec l'Etat